

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

## de votre Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon

Le 8 avril 2026 à 18 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible 8 avril 2026, à l'adresse suivante : [www.desjardins.com/caissedesmoissons-et-de-roussillon](http://www.desjardins.com/caissedesmoissons-et-de-roussillon)

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

### En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Voter sur l'adoption des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* (ci-après le « RIC ») et au *Règlement intérieur de rotation*
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



### Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration

### Modification au *Règlement intérieur de la Caisse*

Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'une résolution spéciale visant à :

- Modifier l' « Annexe A - Conseil d'administration », de façon à abroger et à abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration;
- Modifier le *Règlement intérieur relatif à la rotation des membres du conseil d'administration* pour qu'il tienne compte de cette modification à l'annexe A.

Cette modification prendra effet immédiatement après la levée de cette assemblée générale annuelle.

Les membres peuvent obtenir une copie de la modification proposée en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.



## Élection au conseil d'administration

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour le groupe A
- 2 postes pour le groupe B
- 1 poste pour le groupe C

Veillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février à 21 h.

### Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe A votation en différé	Groupe B	Groupe C votation en différé
MEKHAËL, Patrick		BACHAND, Éric
NZEDONG TIGOUFACK, Ignas Bertrand		GAGNÉ, Martin
TESSIER, Josée		MOQUIN, William

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: [www.desjardins.com/caissedesmoissons-et-de-roussillon](http://www.desjardins.com/caissedesmoissons-et-de-roussillon) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

**Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.**

Signé le 19 mars 2026

Sandra Montcalm, secrétaire